



Planification annuelle 2019-2020

1^{re} année du primaire

À l'intention des parents



Chers parents,

C'est avec plaisir que nous accueillons votre enfant à l'école des Découvreurs. Tel que prescrit dans le régime pédagogique, nous vous transmettons certaines informations qui vous permettront d'accompagner votre enfant tout au long de l'année scolaire. Dans chacune des disciplines, votre enfant acquiert des connaissances. Lorsqu'il arrive à mobiliser ses nouvelles connaissances, il développe ses compétences. Autrement dit, lorsque l'élève arrive à utiliser ce qu'il a appris dans des contextes variés, il devient compétent. Savoir par cœur, c'est bien, mais savoir agir, c'est mieux!

Le *Programme de formation de l'école québécoise*, la *Progression des apprentissages* et les *Cadres d'évaluation des apprentissages* sont les documents utilisés pour baliser les principaux objets d'apprentissage et d'évaluation¹.

Dans les pages qui vont suivre, vous trouverez :

- des renseignements sur les programmes d'études pour chacune des disciplines inscrites à son horaire;
- la nature et la période au cours de laquelle les principales évaluations sont prévues;
- la liste du matériel requis pour l'enseignement de ces programmes;
- des informations diverses pour chacune des disciplines.

Par ailleurs, voici quelques informations concernant les communications officielles que vous recevrez durant l'année :

Communications officielles de l'année	
1^{re} communication écrite	Vous recevrez une première communication à la mi-octobre. Cette communication contiendra des renseignements qui visent à indiquer de quelle manière votre enfant amorce son année scolaire sur le plan de ses apprentissages et sur le plan de son comportement.
Premier bulletin	Le bulletin vous sera remis au cours de la rencontre du 21 et 22 novembre. Ce bulletin couvrira la période du 28 août au 15 novembre et comptera pour 20% du résultat final de l'année.
Deuxième bulletin	Le deuxième bulletin vous sera acheminé à la maison par votre enfant, dans la semaine du 24 février. Ce bulletin couvrira la période du 18 novembre au 21 février et comptera pour 20% du résultat final de l'année.
Troisième bulletin	Le troisième bulletin vous sera acheminé la semaine du 1 ^{er} juillet. Il couvrira la période s'échelonnant du 24 février jusqu'à la fin de l'année et comptera pour 60% du résultat final de l'année.

N'hésitez pas à communiquer avec les enseignants de votre enfant ou avec moi pour de plus amples informations.

La réussite de votre enfant est au cœur de nos préoccupations!

Nous vous souhaitons une très belle année scolaire.

Jean-François Taylor-Wingender
Directeur

¹<http://www.mels.gouv.qc.ca/>

Titulaires de 1^{re} année

France Banville (101)
Catherine Yelle (102)

Matériel pédagogique (manuels, cahiers d'exercices, etc.)

Français	Mathématique	Univers social	Science et technologie	Éthique et culture religieuse
Cahier maison. Album et collection de livres gradués Cahier Abracadamots (calligraphie) Matériel de manipulation	Cahier maison Matériel de manipulation (jetons, dés, blocs, cartes, etc.)	Matériel intégré aux autres matières et fiches reproductibles.	Matériel intégré aux autres matières et fiches reproductibles.	Matériel Près de moi et fiches reproductibles.

Organisation, approches pédagogiques et exigences particulières

Enseignement des stratégies de lecture Lecture quotidienne Ateliers Jumelage avec des élèves de 5 ^e année en lecture Littérature jeunesse	Résolution de problème Activités de manipulation, Activités de calcul mental Coopération Jeux Ateliers Utilisation du TBI	Approche thématique	Choix possibles parmi les suivants : Visite d'un animateur scientifique Expériences en classe et à l'extérieur Sorties éducatives	Discussions Activités reliées aux différentes cultures et religions Ateliers sur les habiletés sociales
--	---	---------------------	--	---

Leçons

La planification des leçons se retrouve dans le duo-tang à cet effet.
Au quotidien, l'enfant devrait consacrer environ quinze minutes à ses leçons en plus de faire une quinzaine de minutes de lecture.

Français, 1^{re} année

Compétences développées par l'élève

Lire (50%)	L'élève identifie les lettres et les sons correspondants. Il apprend à reconnaître globalement les mots courants et à décoder les mots nouveaux. Il commence à lire de courts textes portant sur des sujets familiers en s'appuyant sur les illustrations. Il trouve des informations et réagit à un texte lu ou entendu. Le plus souvent, il le fait à l'oral et parfois à l'écrit. Tout au long de l'année, il le fait avec le soutien de son enseignant.
Écrire (30%)	L'élève trace visiblement les lettres. Il rédige de courts textes sur un sujet donné. Ses phrases écrites sont calquées sur l'oral, elles sont courtes et bien structurées. Il orthographe correctement quelques mots appris en classe et s'appuie sur la correspondance entre les lettres et les sons pour écrire les autres. Tout au long de l'année, il le fait avec le soutien de son enseignant.
Communiquer (20%)	L'élève échange, en grand groupe ou en groupe restreint, sur des sujets familiers. Il exprime ses idées, ses sentiments et ses réactions. Il respecte les règles de communication établies dans le groupe.

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

1^{re} étape (20%) Du 28 août au 15 novembre		2^e étape (20%) Du 18 novembre au 21 février		3^e étape (60%) Du 24 février au 19 juin		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Épreuves obligatoires MELS / CS ²	Résultat inscrit au bulletin
En lecture : <i>Lecture des syllabes apprises. Entretien de lecture. Reconnaissance des mots fréquents vus en classe.</i>	Oui	En lecture : <i>Lecture fluide de phrases simples. Repérer des informations dans un texte. Donner son opinion sur ce qu'il a lu.</i>	Oui	En lecture : <i>Lecture fluide de petits textes ou livres. Repérer des informations dans un texte. Donner son opinion sur ce qu'il a lu.</i>	Non	Oui
En écriture : <i>Reproduire des syllabes. Structurer des phrases simples à l'aide de modèles.</i>	Non Fait l'objet d'apprentissage, mais aucun résultat n'est communiqué à ce bulletin.	En écriture : <i>Écrire de courtes phrases à l'aide des mots vus en classe.</i>	Oui	En écriture : <i>Écrire un texte de 5 phrases minimum.</i>	Non	Oui
En communication orale : <i>Observations de l'élève lors de situations de communication orale en groupe, dans différents contextes.</i>	Oui	En communication orale : <i>Observations de l'élève lors de situations de communication orale en groupe, dans différents contextes.</i>	Non	En communication orale : <i>Faire une courte présentation devant la classe sur un sujet donné. L'élève exprime clairement sa pensée à l'aide d'un échange.</i>	Non	Oui

² MELS : ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
CS : commission scolaire

Mathématique, 1^{re} année

Compétences développées par l'élève

Résoudre une situation problème (20%)*	<p>L'élève résout des situations dont la démarche pour arriver à la solution n'est pas immédiatement évidente. La situation problème est organisée autour d'une problématique dont les données sont complètes et explicites. L'élève détermine la tâche et dégage les données utiles en ayant recours à différents modes de représentation tels que des objets, des dessins, des tableaux, des diagrammes, des symboles ou des mots. Il élabore une solution qui comporte une ou deux étapes. Il communique, verbalement ou par écrit, sa solution en utilisant un langage mathématique élémentaire.</p> <p>En première année, l'élève résout les situations problèmes en étant guidé par l'enseignant.</p>
Utiliser un raisonnement mathématique (80%)*	<p>L'élève résout des situations où il doit choisir et appliquer les connaissances appropriées tout en laissant les traces qui rendent explicite son raisonnement. Il peut être amené à justifier une affirmation, à vérifier un résultat ou à prendre position à l'aide d'arguments mathématiques élémentaires.</p> <p>Note : Le résultat lié à la vérification de l'acquisition des connaissances est pris en compte dans cette compétence.</p>

* Les principales connaissances que l'élève apprend à faire et à mobiliser avec l'intervention de l'enseignant sont les suivantes :

- **Arithmétique** : Représentation de nombres naturels inférieurs à 100 à l'aide d'objets regroupés en base 10; choix des opérations à effectuer et façons personnelles d'additionner et de soustraire, comparaison des nombres en relation les uns avec les autres.
- **Géométrie** : Repérage d'objets dans l'espace; comparaison et identification de solides et de figures planes.
- **Mesure** : Estimation et mesure de longueurs, mesure du temps.
- **Statistique** : Collecte de données ainsi que l'interprétation et la représentation de données dans des diagrammes à bandes et à pictogrammes.
- **Probabilité** : Dénombrement d'expériences aléatoires simples (ex. : nombre de cas possibles, si on lance un dé).

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

1^{re} étape (20%) Du 28 août au 15 novembre		2^e étape (20%) Du 18 novembre au 21 février		3^e étape (60%) Du 24 février au 19 juin		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Épreuves obligatoires MELS / CS	Résultat inscrit au bulletin
Résoudre une situation problème : Situations d'apprentissage et d'évaluation	<p align="center">Non</p> <p>Fait l'objet d'apprentissage, mais aucun résultat n'est communiqué à ce bulletin.</p>	Résoudre une situation problème : Situations d'apprentissage et d'évaluation	<p align="center">Oui</p>	Résoudre une situation problème : Situations d'apprentissage et d'évaluation	<p align="center">Non</p>	<p align="center">Oui</p>
Utiliser un raisonnement mathématique : Situations d'apprentissage et d'évaluation Dictées de nombres Exercices Tests de connaissances Calcul mental	<p align="center">Oui</p>	Utiliser un raisonnement mathématique : Situations d'apprentissage et d'évaluation Dictées de nombres Exercices Tests de connaissances Calcul mental	<p align="center">Oui</p>	Utiliser un raisonnement mathématique : Situations d'apprentissage et d'évaluation Dictées de nombres Exercices Tests de connaissances Calcul mental	<p align="center">Non</p>	<p align="center">Oui</p>

Univers social, 1^{re} année

Compétence développée par l'élève

Construire sa représentation de l'espace, du temps et de la société

L'élève du 1^{er} cycle développe une seule compétence.

En première année, l'élève étudie d'abord son milieu, ici et aujourd'hui.

L'élève est appelé à observer son environnement : les objets, les paysages et les gens qui l'entourent.

Il compare ensuite son milieu avec un milieu d'autrefois, puis un milieu moins familier, mais encore près de lui.

La compréhension du monde amorcée au préscolaire se poursuit avec le développement des concepts d'espace, de temps et de société. Ainsi, l'élève peut s'initier à la ligne du temps, au calendrier et commencer à s'orienter sur un plan.

L'élève acquiert des savoirs et développe la compétence avec soutien.

Cette compétence fait l'objet d'apprentissage et de rétroaction à l'élève, mais aucun résultat ne sera inscrit au bulletin.

Science et technologie, 1^{re} année

Compétence développée par l'élève

Explorer le monde de la science et de la technologie

En science et technologie, l'élève développe sa compétence et acquiert des concepts scientifiques dans l'action.

La compétence *Explorer le monde de la science et de la technologie* permet à l'élève de découvrir le monde qui l'entoure par le biais de problématiques concrètes liées à son quotidien (par exemple, quelles sont les caractéristiques de chaque saison?). De plus, l'élève développe des attitudes de curiosité et d'ouverture lorsqu'il recherche des solutions ou des explications aux problèmes rencontrés. Il s'agit d'une initiation à la culture scientifique et technologique.

Pour arriver à développer cette compétence, l'élève doit se questionner, émettre des hypothèses, proposer des façons de résoudre le problème, communiquer ses apprentissages, manipuler du matériel, faire des liens entre les apprentissages réalisés et la vie courante.

Cette compétence fait l'objet d'apprentissage et de rétroaction à l'élève, mais aucun résultat ne sera inscrit au bulletin.

Éthique et culture religieuse, 1^{re} année

Compétences développées par l'élève

Réfléchir sur des questions éthiques	En éthique, l'élève pourra réfléchir avec les autres, à partir de situations simples et familières, sur des questions éthiques touchant les besoins des êtres humains et d'autres êtres vivants, les relations d'interdépendance qui existent entre eux et les exigences de cette interdépendance.
Manifester une compréhension du phénomène religieux	En culture religieuse, l'élève découvrira la diversité des fêtes et des rituels vécus dans les familles et connaîtra des récits marquants, notamment ceux reliés à des fêtes religieuses et à des personnages.
Pratiquer le dialogue	Pour cette troisième compétence, qui se développe avec les deux autres, l'élève apprendra à se connaître, à donner son idée, à écouter l'idée des autres avec respect, à échanger sur des idées différentes afin de mieux connaître un sujet et il se familiarisera avec quatre formes de dialogue : la narration, la conversation, la discussion et la délibération. Afin de favoriser le dialogue, il sera amené à utiliser différents moyens pour élaborer son idée dont la description et la comparaison. De plus, il prendra conscience de l'existence de différents moyens pour interroger des idées et des raisons pour reconnaître les jugements de préférence et de prescription. Il se familiarisera avec des procédés susceptibles de nuire au dialogue tels que la généralisation abusive et l'attaque personnelle.

Le programme d'éthique et culture religieuse offre à tous les élèves les outils nécessaires à une meilleure compréhension de notre société et de son héritage culturel et religieux. En poursuivant les deux finalités de ce programme (la reconnaissance de l'autre et la poursuite du bien commun) votre enfant apprendra :

- à se connaître et reconnaître l'autre;
- à exprimer ses valeurs personnelles et ses convictions;
- à dialoguer en donnant son idée et en écoutant avec respect l'idée des autres;
- à rechercher avec les autres des valeurs communes;
- à trouver des moyens pour bien s'entendre;
- à mieux connaître les fondements de la société québécoise.

Le programme d'éthique et culture religieuse comprend trois compétences à développer.

Cependant, un seul résultat apparaîtra au bulletin.

Tout au long de la première année, l'élève développe les trois compétences avec le soutien de son enseignant.

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

1 ^{re} étape (20%) Du 28 août au 15 novembre		2 ^e étape (20%) Du 18 novembre au 21 février		3 ^e étape (60%) Du 24 février au 22 juin		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Épreuves obligatoires MELS / CS	Résultat inscrit au bulletin
Observation de la participation lors des discussions. Retour sur les contenus sous forme de questionnaire	Oui (Éthique)	Observation de la participation lors des discussions. Retour sur les contenus sous forme de questionnaire	Oui (Culture religieuse)	Observation de la participation lors des discussions. Retour sur les contenus sous forme de questionnaire	Non	Oui

Compétences non disciplinaires

Des commentaires vous seront transmis à la 3^e étape.

1^{ère} et 3^e étape	Organiser son travail Analyser la tâche à accomplir. Analyser sa démarche. S'engager dans la démarche. Accomplir la tâche.	
---	---	--

Anglais, 1^{re} année

Compétences développées par l'élève

Comprendre des textes entendus (60%)	<p>L'élève est initié à la langue anglaise dans un contexte où l'apprentissage est axé sur l'oral. Il développe son oreille à l'anglais dans une ambiance ludique où l'enseignant parle toujours en anglais. L'élève profite davantage des expériences qu'il vit dans la langue que d'un enseignement explicite de celle-ci. Il participe à la vie de la classe (salutations, expressions de courtoisie, questions et consignes récurrentes, etc.). Il entre en contact avec la langue et la culture anglophone par des chansons, comptines et histoires. Il a recours à des ressources visuelles (images, objets, etc.) pour faciliter sa compréhension. Avec le groupe, l'élève démontre sa compréhension des textes de façons variées : gestes, rire, surprise, anticipation de l'action dans une histoire, répétition des mots et des expressions, etc. Il identifie les éléments clés des textes (héros, passages répétitifs, séquence d'événements, etc.). L'élève apprend de différentes façons : il regarde, écoute, chante, bouge, imite l'intonation et le rythme de la langue, etc. Pour faciliter les apprentissages, il utilise des stratégies telles la coopération et la prise de risques.</p> <p>L'élève progresse avec le soutien de son enseignant.</p>
Communiquer oralement en anglais (40%)	<p>La majorité des échanges se déroule entre l'enseignant et le groupe. L'interaction est suscitée par la vie de la classe (salutations, expressions de courtoisie, questions et consignes récurrentes, etc.) et l'utilisation de chansons, de comptines et d'histoires. L'élève comprend globalement et réagit aux messages de façon non verbale ou avec des mots isolés. Plus tard dans l'année, il peut formuler des messages simples, conjuguant mots et courtes expressions. Il écoute les autres et communique des messages simples pour répondre aux autres, demander de l'aide, poser des questions, exprimer des besoins et partager des idées. Il bâtit une banque de mots, découvre de courtes expressions et apprend des notions grammaticales élémentaires. Pour faciliter la communication, il utilise des stratégies tels les gestes et la demande de clarification. Il peut être amené à lire des mots et des expressions entendus en classe et à les écrire dans des activités simples, mais il n'y a aucune attente en lecture et en écriture au premier cycle.</p> <p>Tout au cours de l'année, l'élève le fait avec le soutien de son enseignant.</p>

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

1^{re} étape (20%) Du 28 août au 15 novembre		2^e étape (20%) Du 18 novembre au 21 février		3^e étape (60%) Du 24 février au 22 juin		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Épreuves obligatoires MELS / CS	Résultat inscrit au bulletin
Comprendre des textes entendus : Activités diverses Situations d'apprentissage et d'évaluation à partir de chansons, de comptines et d'histoires Observation des élèves en groupe	Non Fait l'objet d'apprentissage, mais aucun résultat n'est communiqué à ce bulletin	Comprendre des textes entendus :	Oui	Comprendre des textes entendus :	Non	Oui
Communiquer oralement en anglais :	Non Fait l'objet d'apprentissage, mais aucun résultat n'est communiqué à ce bulletin.	Communiquer oralement en anglais : Observation des élèves en groupe	Oui	Communiquer oralement en anglais :	Non	Oui

Arts plastiques, 1^{re} année

Compétences développées par l'élève

Réaliser des créations plastiques personnelles	Avec le soutien de son enseignant, l'élève s'initie à une démarche de création, à la transformation de matériaux et à l'utilisation du langage plastique.
Réaliser des créations plastiques médiatiques	Avec le soutien de son enseignant, l'élève apprend à réaliser des créations dans le but de communiquer avec son entourage.
Apprécier des œuvres	L'élève apprend à examiner une œuvre. Il apprend à nommer le vocabulaire disciplinaire relié aux arts plastiques.

Le programme d'arts plastiques comprend trois compétences à développer.
Cependant, un seul résultat apparaîtra au bulletin.

Tout au long de la première année, l'élève développe les trois compétences avec le soutien de son enseignant.

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

1 ^{re} étape (20%) Du 28 août au 15 novembre		2 ^e étape (20%) Du 18 novembre au 21 février		3 ^e étape (60%) Du 24 février au 22 juin		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Épreuves obligatoires MELS / CS	Résultat inscrit au bulletin
<p>L'élève sera amené à développer la compétence 1 soit : réaliser des créations plastiques personnelles. L'évaluation portera sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La relation entre la réalisation et la proposition de création - L'utilisation pertinente des gestes transformateurs et spontanés - L'utilisation pertinente du langage plastique (originalité de son idée créatrice) - L'organisation des éléments (espace structurée dans ses créations) - L'utilisation adéquate du vocabulaire disciplinaire <p>Bien que la compétence 3 sera abordée lors de la 1^{re} étape, elle ne sera pas évaluée.</p>	Oui	<p>L'élève sera amené à développer la compétence 3 soit : apprécier des œuvres. Tout en poursuivant son cheminement par des créations plastiques personnelles ainsi que des créations plastiques médiatiques. L'élève sera également amené à observer des œuvres d'artistes connus pour en faire une appréciation. L'évaluation portera sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'établissement de liens entre l'œuvre ou la réalisation et ce qu'il a ressenti - La présence d'une décision dans son appréciation - L'utilisation du vocabulaire disciplinaire - La présence, dans son propos, d'éléments relatifs à son expérience d'appréciation (retour sur expériences antérieures ou lien avec expériences futures) 	Oui	<p>L'élève sera amené à développer les trois compétences disciplinaires prévues. La compétence 1 sera comptabilisée pour 30%, la compétence 2 pour 25% et la compétence 3 pour 15% du 60% prévu pour la 3^e étape. Les critères d'évaluation seront les mêmes pour chacune des compétences tout au long de l'année scolaire. L'évaluation de la compétence 2 portera sur : Relation entre la réalisation, la proposition de création médiatique et le ou les destinataires Utilisation pertinente de gestes transformateurs spontanés Utilisation pertinente du langage plastique des éléments Présence dans son propos d'éléments relatifs à son expérience de création</p>	Non	Oui

Art dramatique, 1^{re} année

Compétences développées par l'élève

Inventer des pièces vocales ou instrumentales	Avec le soutien de son enseignant, l'élève apprend à inventer de courtes pièces musicales.
Interpréter des pièces musicales	Avec le soutien de son enseignant, l'élève apprend à interpréter de courtes pièces vocales et instrumentales. Il utilise sa voix et quelques instruments simples. Il apprend quelques connaissances liées à la musique.
Apprécier des œuvres musicales, ses réalisations et celles de ses camarades	Avec l'aide de son enseignant, l'élève nomme des contenus présents dans l'œuvre musicale. Il apprend à faire des liens entre ce qu'il a ressenti et l'œuvre entendue.

Le programme de musique comprend trois compétences à développer.

Cependant, un seul résultat apparaîtra au bulletin.

Tout au long de la première année, l'élève développe les trois compétences avec le soutien de son enseignant.

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

1 ^{re} étape (20 %) Du 28 août au 15 novembre		2 ^e étape (20 %) Du 18 novembre au 21 février		3 ^e étape (60 %) Du 24 février au 22 juin		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Épreuves obligatoires MELS / CS	Résultat inscrit au bulletin
Apprécier une œuvre musicale «Pierre et le Loup» (instrumentation, nuances...)	Oui	Interpréter des courtes pièces vocales (maintien), utiliser des instruments de percussion simples. Inventer une courte pièce musicale en utilisant 2 petits instruments.	Oui	Inventer une courte pièce musicale. Interpréter des courtes pièces vocales et instrumentales. Apprécier l'œuvre : «Carnaval des animaux».	Non	Oui

Éducation physique et à la santé, 1^{re} année

Compétences développées par l'élève

Agir dans divers contextes de pratique d'activités physiques	Lors de la pratique d'activités individuelles et avec l'aide de l'enseignant, l'élève exécute diverses actions motrices (locomotrices, non locomotrices et de manipulation d'objets) et des enchaînements d'actions en fonction des consignes, du but poursuivi, de l'enseignement physique et de ses capacités. Il respecte les règles de sécurité et manifeste un comportement éthique. Enfin, il dégage les apprentissages réalisés et les éléments à améliorer.
Interagir dans divers contextes de pratique d'activités physiques	Lors de la pratique d'activités à plusieurs et avec l'aide de l'enseignant, l'élève planifie avec un autre élève des actions de coopération en fonction des contraintes de l'activité et du but visé. Il respecte les règles de sécurité et manifeste un comportement éthique. Enfin, il dégage les apprentissages réalisés et les éléments à améliorer.
Adopter un mode de vie sain et actif	L'élève expérimente et pratique, en contexte scolaire, divers types d'activités physiques d'intensité modérée à élevée d'une durée d'au moins 5 minutes. Il respecte les règles de sécurité et manifeste un comportement éthique.

Le programme d'éducation physique et à la santé comprend trois compétences à développer.

Cependant, un seul résultat apparaîtra au bulletin.

Tout au long de la première année, l'élève développe les trois compétences avec le soutien de son enseignant.

Éducation à la sexualité, 1^{re} année

Compétences développées par l'élève

Agir dans divers contextes de pratique d'activités physiques	Lors de la pratique d'activités individuelles et avec l'aide de l'enseignant, l'élève exécute diverses actions motrices (locomotrices, non locomotrices et de manipulation d'objets) et des enchaînements d'actions en fonction des consignes, du but poursuivi, de l'enseignement physique et de ses capacités. Il respecte les règles de sécurité et manifeste un comportement éthique. Enfin, il dégage les apprentissages réalisés et les éléments à améliorer.
Interagir dans divers contextes de pratique d'activités physiques	Lors de la pratique d'activités à plusieurs et avec l'aide de l'enseignant, l'élève planifie avec un autre élève des actions de coopération en fonction des contraintes de l'activité et du but visé. Il respecte les règles de sécurité et manifeste un comportement éthique. Enfin, il dégage les apprentissages réalisés et les éléments à améliorer.
Adopter un mode de vie sain et actif	L'élève expérimente et pratique, en contexte scolaire, divers types d'activités physiques d'intensité modérée à élevée d'une durée d'au moins 5 minutes. Il respecte les règles de sécurité et manifeste un comportement éthique.

Le programme d'éducation physique et à la santé comprend trois compétences à développer.

Cependant, un seul résultat apparaîtra au bulletin.

Tout au long de la première année, l'élève développe les trois compétences avec le soutien de son enseignant.